



## Pourquoi une nouvelle réglementation en matière de traçabilité?

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a proposé des modifications réglementaires qui auront un impact sur les opérations au quotidien de tous les sites recevant du bétail au Canada (producteurs primaires, parcs d'engraissement, marchés aux enchères, foires, expositions, abattoirs, etc.) Ces changements augmenteront la capacité du Canada à répondre aux menaces sanitaires ainsi qu'à d'autres urgences, mais aussi à améliorer les normes en matière de traçabilité à l'échelle nationale.



Photo gracieuseté de R & S Schellenberg

Les changements auront un impact sur les rapports de mouvement des animaux: les animaux devront se déplacer avec un formulaire de déplacement. Ils obligeront également le site de destination à rapporter l'arrivée des animaux.

## Quelle est la différence entre l'ACIA et la CCIA?

Pour faire simple:

*L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) crée et veille au respect de la réglementation nationale relative au bétail, et joue le rôle d'organe de gouvernance.*

*En tant qu'administrateur responsable nommé par l'ACIA, l'Agence canadienne d'identification du bétail (CCIA) est là pour soutenir l'industrie.*

canadaid.ca  
**CANADIAN  
CATTLE  
IDENTIFICATION  
AGENCY**

Le projet de règlement sera publié dans la Gazette du Canada Partie 1 prévue pour 2020

## Comment se préparer

### ÉTAPE 1

#### Obtenir un numéro d'identification de sites

##### Pourquoi?

L'identification des sites est une manière de relier le bétail à des emplacements. C'est la première étape nécessaire à la traçabilité. Avoir un numéro d'identification des sites permet d'avoir accès à vos informations relatives à la traçabilité, et cela à des fins de protection de la santé animale, de la santé publique et d'accès au marché pour votre industrie. Un ID de site sera exigé une fois que les modifications proposées auront eu lieu.

##### Comment?

En contactant votre gouvernement provincial. Les coordonnées figurent sur notre site Web à:

<https://www.canadaid.ca/fr/traceability/premises-identification/>

### ÉTAPE 2

#### Contactez la CCIA et actualisez votre compte CLTS avec votre numéro de site

##### Pourquoi?

Votre gouvernement provincial ne partage peut-être pas automatiquement ces informations avec nous. Il vous incombe de partager votre # de site avec la CCIA et de vous assurer que votre compte CLTS soit à jour.

##### Comment?

En composant le 1 877 909-2333, ou en envoyant un courriel à [info@canadaid.ca](mailto:info@canadaid.ca), ou en saisissant vous-même les informations dans votre compte CLTS.

### ÉTAPE 3

#### Familiarisez-vous avec votre compte CLTS et l'Application MOBO

##### Pourquoi?

Le CLTS (Système canadien de traçabilité du bétail) est une base de données nationale créée pour capturer les données relatives à la traçabilité au Canada. Toute personne ayant déjà acheté des boucles dispose d'un compte CLTS; ses fonctionnalités ne vous sont peut-être pas connues. Vous pouvez également accéder au CLTS en utilisant l'application mobile CLTS MOBO. Vous familiariser à ces outils réduira votre charge de travail lorsque les amendements proposés iront de l'avant.



## La base de données CLTS du bout des doigts!

Nous facilitons plus que jamais le rapport des informations relatives à la traçabilité. CLTS MOBO est une application mobile de la base de données du CLTS; elle est compatible Bluetooth et peut se jumeler avec un lecteur de boucles ainsi qu'un mode hors-ligne pour capturer les données de manière pratique.

**Téléchargez GRATUITEMENT l'application CLTS MOBO dans votre AppStore dès aujourd'hui.**

**Où commencer?** Pour plus d'informations sur la réglementation proposée, jetez un coup d'œil aux bulletins TRACE de l'ACIA que vous trouverez sur notre site Web à <https://www.canadaid.ca/fr/traceability/tips/>

**Quoi d'autre?** Notre centre de ressources comprenant des guides rapides et des manuels pour aider à naviguer le CLTS. Pour l'instant, ces documents sont en anglais, mais nous espérons vous les offrir en français très bientôt. <http://support.canadaid.ca/>